



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2406 129

Le 3 juillet 2024

OBJET : **Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 11 juin 2024, visant à obtenir les renseignements suivants :

« Directive/Politique de la Sûreté du Québec en lien avec une interception à haut risque dans un véhicule en mouvement. »

Au terme des recherches effectuées, nous avons repéré deux (2) documents, soit :

- La politique de gestion *Conduite d'un véhicule* (PG-GEN-02)
- La procédure *Poursuivre un suspect avec un véhicule de la Sûreté* (PR-GEND-07)

Concernant la politique de gestion PG-GEN-02, nous vous invitons à consulter la réponse qui vous a été transmise le 5 juillet 2021 dans le cadre de la demande d'accès à l'information (Réf. : 2104 350).

Concernant la procédure PR-GEND-07, qui est un guide pour évaluer le danger de toute poursuite policière ainsi qu'une procédure opérationnelle d'intervention relative à ces poursuites, nous ne pouvons pas vous la communiquer puisque la *Loi sur l'accès* nous l'interdit. En effet, sa divulgation serait susceptible d'avoir des incidences sur l'administration de la justice et la sécurité publique. Par conséquent, en vertu des articles 28 et 29 de la *Loi sur l'accès*, nous devons en refuser l'accès.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi mentionnés ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels